



Personnels affectés dans les établissements publics suivants :
 Centre international d'études pédagogiques
 Centre national de documentation pédagogique
 Centres régionaux de documentation pédagogique
 Centre national d'enseignement à distance
 Office national d'information sur les enseignements et les professions
 et Centre d'études et de recherches sur les qualifications

légende :
 case colorisée : vous êtes concerné par le scrutin
 case blanche : vous n'êtes pas concerné par le scrutin

		Comité technique ministériel de l'éducation nationale	Comité technique de proximité (centrale ou académique en fonction de l'affectation)	Commission administrative paritaire nationale	Commission administrative paritaire locale	Commission consultative paritaire (nationale, locale ou de centrale en fonction de l'affectation)
Agents titulaires :						
Personnels ADMINISTRATIFS	Administrateurs civils			IAEP		
	Conseillers d'administration scolaire et universitaire					
	Attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADAENES)					
	Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES)					
	Adjoints d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADJAENES)					
Personnels d'ENCADREMENT	Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR)					
	Inspecteur général de l'éducation nationale (IGEN)					
	Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)					
	Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)					
	Personnels de direction					
Personnels ENSEIGNANTS	Professeurs de chaires supérieures					
	Professeurs agrégés					
	Professeurs certifiés et adjoints d'enseignement					
	Professeurs de lycée professionnel					
	Professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) et chargés d'enseignement EPS					
	Professeurs d'enseignement général de collège (PEGC)					
	Conseillers principaux d'éducation (CPE)					
	Directeurs de centres d'information et d'orientation (DCIO) et conseillers d'orientation psychologues (COPSY)					
	Professeurs des écoles et instituteurs					
Personnels des BIBLIOTHEQUES	Conservateurs généraux des bibliothèques					
	Conservateurs des bibliothèques					
	Bibliothécaires					
	Bibliothécaires adjoints spécialisés					
	Assistants des bibliothèques					
	Bibliothécaires assistants spécialisés					
	Magasiniers des bibliothèques					
Personnel ITRF	Ingénieurs de recherche					
	Ingénieurs d'études					
	Assistants ingénieurs					
	Techniciens de recherche et de formation y compris les ex TECH LABO(1) et (2)					
	Adjoints techniques de recherche et de formation y compris les ex ATL et ex ATAC(1) et (2)					
Personnels SOCIAUX	Médecins de l'éducation nationale					
	Infirmiers et infirmières du ministère de l'éducation nationale					
	Conseillers techniques de service social (CTSS)					
	Assistants de service social					
Personnels TECHNIQUES	Techniciens de laboratoire > se reporter à la section personnels ITRF					
	Adjoints techniques de laboratoire (ATL) > se reporter à la section personnels ITRF					
	Techniciens de l'éducation nationale					
	Adjoints techniques d'administration centrale > se reporter à la section personnels ITRF					
	Adjoints techniques d'établissement d'enseignement du ministère de l'éducation nationale (ATEE) non détachés dans les collectivités territoriales					
Agents non titulaires :						
	Agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement d'éducation et d'orientation					
	Agents non titulaires exerçant des fonctions dans les domaines administratif, technique, social et de santé					

(1) le décret de fusion des corps est en vigueur depuis le 1er septembre 2011, le vote s'effectuera dans le corps des ATRF
 (2) seulement ceux affectés en EPLE.